



SIEMENS

www.pk-siemens.ch

Rapport annuel 2015

Caisse de pension des sociétés Siemens en Suisse (PK SGS)

Sommaire

04 Organisation

05 Avant-propos

06 Comptes annuels

08 Placement de la fortune

- Répartition de la fortune
- Placements de capitaux
- Immeubles (placements directs)

14 Assurances



Organisation

Conseil de fondation

Représentants des entreprises

Siegfried Gerlach, Président
Johannes Milde
Beat Pasina
Rolf Renz
Markus Schürch
Garry Wagner

Représentants des assurés

Heinz Jossi
Giacchino Lioni
Konrad Meier
Gregor Steiner
Daniel Weber
Matthias Wittwer

Représentants des retraités

Fritz Pfäffli
Arthur Windisch

Direction

Franz Haudenschild
Markus Blaser
Fausto Ciapponi
Beatrice Fluri
Beat Rüeegg

Directeur
Finances et Controlling
GB-L Placement de capitaux
GB-L Prévoyance
GB-L Immeubles

Comité de placement

Garry Wagner

Heinz Jossi

Comité de prévoyance

Markus Schürch, Président

Matthias Wittwer

Experts

Peter K. Bachmann, expert CP, Dipeka AG, Zurich
Christoph Plüss, expert Co, Allvisa AG, Zurich
Andreas Reichlin, PPCmetrics, Zurich

Autorité de Surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS)

Organe de révision

Ernst & Young AG, Zurich



Avant-propos

Chers destinataires de la Caisse de pension des sociétés Siemens en Suisse,
Mesdames, Messieurs,

L'abandon par la Banque nationale suisse du cours plancher EUR/CHF a soumis l'industrie exportatrice suisse et les marchés financiers à rude épreuve. La baisse simultanée des taux directeurs et l'introduction de taux d'intérêt négatifs sur les comptes courants ont en outre engendré des rendements négatifs sur les emprunts de la Confédération. Enfin, la Chine a surpris en publiant en août des résultats conjoncturels décevants, qui ont fait plonger tous les marchés financiers et ont nettement amoindri la performance annualisée réalisée jusqu'alors.

Dans ce contexte, le degré de couverture des institutions de prévoyance suisses à fin septembre est légèrement inférieur au niveau de l'année précédente. Notre caisse de pension n'a pas totalement échappé à cette évolution au cours de l'exercice écoulé. La performance brute de l'actif immobilisé est de 1,65 %, un résultat auquel les titres ont contribué pour 0,66 % et les immeubles pour 5,60 %. Le taux de couverture atteint désormais 106,57 % (contre 107,33 % l'année précédente), avec un excédent nominal de couverture de quelque 197 millions de francs, soit 6,57 % à la date du bilan (les réserves cibles pour fluctuations de valeur, provisions techniques comprises, se montent à 16,1 % des capitaux de prévoyance). Au 30.09.2015, 6068 actifs et 5461 retraités étaient assurés.

Au cours de l'exercice, nous avons traité et clôturé de nombreux projets. Dans ce contexte, la caisse de pension s'est conformée aux dispositions de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb). Dans le domaine des immeubles, nous avons réalisé divers projets immobiliers de petite et de moyenne importance (remises en état, rénovations, etc.).

Les organes de la caisse doivent encore faire face à des défis d'envergure, notre institution de prévoyance devant en particulier s'orienter convenablement et durablement pour l'avenir.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour remercier toutes les personnes, entreprises et institutions qui se sont personnellement engagées au cours de l'exercice écoulé en faveur de la Caisse de pension des entreprises Siemens en Suisse. Je souhaite à mon successeur, Markus Blaser, qui assume toutes mes fonctions au sein de la direction depuis le 1^{er} octobre 2015 en raison de mon départ à la retraite, beaucoup de succès, de force et de courage dans l'accomplissement de son exigeante mission.

Avec mes salutations les meilleures,

Franz Haudenschild



Comptes annuels

Bilan

	(en 1000 CHF)	(en 1000 CHF)
	30.09.2015	30.09.2014
Actif		
Liquidités	144 518	113 084
Obligations	1 404 891	1 354 806
Actions	996 203	1 108 756
Placements alternatifs	0	0
Immeubles	665 030	658 567
<i>Total placement de la fortune</i>	3 210 642	3 235 213
Créances	4 058	3 451
Placements et créances auprès de l'employeur	1 043	2 624
Compte de régularisation de l'actif	1 621	1 239
Total de l'actif	3 217 364	3 242 528
Passif		
Engagements	5 908	7 951
Compte de régularisation du passif	5 007	4 812
Réserve de contributions de l'entreprise	3 216	2 493
Capital de prévoyance assurés actifs	1 126 676	1 094 984
Capital de prévoyance retraités	1 825 099	1 863 681
Provisions techniques	53 962	48 192
<i>Capital de prévoyance et provisions techniques</i>	3 005 737	3 006 857
<i>Réserve pour fluctuations de valeur</i>	197 497	220 416
Capital de fondation / sous-couverture		
Situation au début de l'exercice	0	0
Excédent de charges (-) / Excédent de recettes (+)	0	0
<i>Disponible / sous-couverture à la fin d'exercice</i>	0	0
Total du passif	3 217 364	3 242 528



Comptes de résultat

	(en 1000 CHF)	(en 1000 CHF)
	2014/15	2013/14
Cotisations ordinaires et autres, apports	114 053	115 304
Versements d'entrée	27 067	29 256
<i>Recettes provenant de cotisations et de versements d'entrée</i>	141 120	144 560
Prestations réglementaires	-165 575	-171 379
Prestations de sortie	-48 228	-50 001
<i>Sorties pour prestations et retraits anticipés</i>	-213 803	-221 380
<i>Dissolution de capital de couverture, de provisions techniques & de réserves de cotisations</i>	397	-156 536
<i>Charges d'assurances</i>	0	0
<i>Charges d'assurances</i>	-571	-570
Résultat net de la partie assurances	-72 856	-233 924
Résultat net des placements de la fortune	52 217	264 406
Dépenses et recettes diverses	-15	-15
Charges d'administration	-2 265	-2 390
Excédent de recettes avant dissolution / constitution de réserves pour fluctuations de valeur	-22 918	28 077
Dissolution / constitution de réserves pour fluctuations de valeur	22 918	-28 077
Excédent de charges (-) / Excédent de recettes (+)	0	0

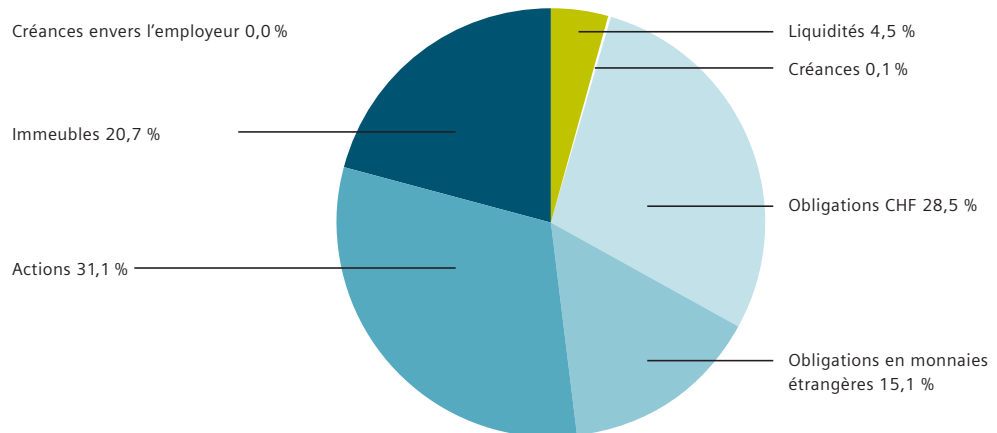
Les frais administratifs par assuré représentent CHF 196 (exercice antérieur CHF 205).

Les frais de gestion se montent – selon les nouvelles directives de la commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP D - 02/2013) – à 0,24 % de la fortune (l'année précédente: 0,25 %).

Placement de la fortune

Répartition de la fortune

	en 1000 CHF			
	30.09.2015	%	marges en %	
- Liquidités directe	144 518			
- plus/moins dérivés nets	2 207			
- plus/moins couvertures de change	-554			
Liquidités	146 171	4,5 %	0 – 5 %	
.Obligations CHF	697 984	21,7 %	14 – 24 %	
.Obligations CHF à long terme (échéance >10 ans)	219 216	6,8 %	5 – 20 %	
- Obligations CHF	917 200			
.Obligations monde, hedged	488 244			
.moins engagements réduits dérivés	-32 661			
.plus engagements accrus dérivés	30 453			
- Obligations monde, hedged (y compris dérivés)	486 036	15,1 %	11 – 21 %	
Total Obligations	1 403 236			
- moins placements auprès de l'employeur	0			
Total Obligations	1 403 236			
- Actions suisses	356 663	11,1 %	9 – 13 %	
.Actions monde	534 554	16,6 %	12 – 20 %	
.Actions Emerging Markets	105 511	3,3 %	3 – 5 %	
- Actions étrangères	640 065	19,9 %	15 – 25 %	
Total actions	996 728	31,1 %	24 – 38 %	
- moins placements auprès de l'employeur	-524			
Total actions	996 204			
- Private Equity	0			
- Hedge Funds	0			
- Commodities	0			
Placements alternatifs	0	0,0 %	0 – 2 %	
- Placements immobiliers directs en Suiss	665 030			
Total placements immobiliers	665 030	20,7 %	16 – 30 %	
Total placements de la fortune	3 210 641			
Créances	4 058	0,1 %		
- Créances envers l'employeur	520			
- Placements auprès de l'employeur	524			
Créances envers l'employeur	1 044	0,0 %		
Compte de régularisation de l'actif	1 621	0,1 %		
Total de l'actif	3 217 364	100,0 %		





Placements en valeurs mobilières

Au niveau de mandat, l'activité de placement s'est déroulée conformément à la stratégie. La quote-part actions, qui avait dépassé le plafond fixé dans le courant du mois d'août du fait de l'évolution des Bourses, a été ramenée, conformément au règlement, dans les fourchettes prévues dans le cadre du rééquilibrage.

Cette année, les évolutions boursières ont essentiellement été marquées par deux événements. Tout d'abord, la Banque nationale suisse a annoncé le 15 janvier 2015, en pleine cotation de Bourse, l'abandon du cours plancher de l'euro de CHF 1.20 par EUR. En quelques minutes, le franc suisse s'est fortement apprécié par rapport à la plupart des devises étrangères et le marché suisse des actions a subi une baisse d'environ 14 %. Grâce à notre couverture de change conforme à notre stratégie, ainsi qu'au rétablissement des marchés des actions suisses, les pertes engendrées par la chute de l'euro ont pu être compensées en l'espace de deux mois environ.

Par ailleurs, la détérioration des prévisions conjoncturelles en Chine a entraîné un effondrement du marché chinois des actions en juin 2015. Dans le contexte du premier relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis, attendu par les marchés financiers depuis la crise de 2008, les marchés des actions mondiaux ont à nouveau cédé du terrain début août 2015. Les Bourses ont ainsi atteint fin septembre 2015 un niveau de faiblesse record qui a résulté dans une nette baisse de notre résultat annuel.

La performance globale pour l'exercice écoulé s'inscrit à 1,65 %, un chiffre inférieur de 0,65 % à la performance du benchmark. Cette sous-performance est due, en dépit du rééquilibrage, à la surpondération des actions et à la sous-pondération des obligations à durée longue.

Au cours de l'exercice, les différentes catégories de placement ont contribué diversement au résultat global:

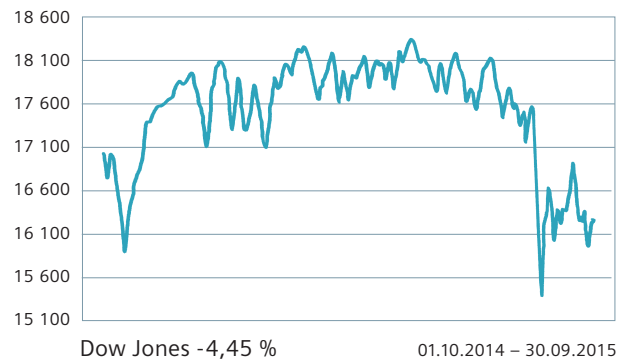
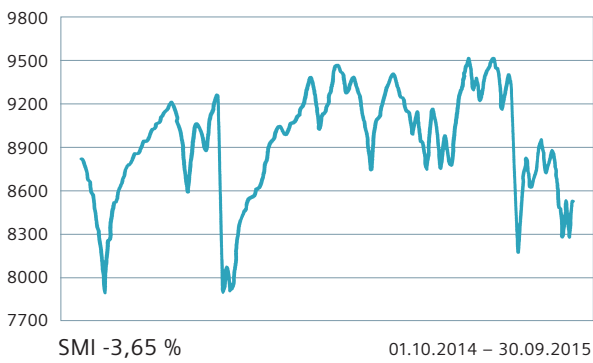
- Actions Monde (-6,43 %)
- Actions Suisse (-0,19 %)
- Actions Marchés émergents (-20,04 %)
- Obligations CHF (5,72 %)
- Obligations devises (2,05 %)
- Immobilier (5,60 %)

A l'instar de l'an dernier, et les événements mentionnés ci-dessus l'ont confirmé, la volatilité a augmenté au cours de l'exercice écoulé. Même si la volatilité ne peut pas à proprement parler être qualifiée de négative, elle continuera, de même que les incertitudes conjoncturelles et géopolitiques (Proche Orient, Ukraine, afflux de réfugiés, etc.), à marquer l'évolution des marchés financiers à court terme.



Rendement comptable* des placements de capitaux (période 01.10. – 30.09.)	2014/2015	2013/2014
	1,6 %	8,4 %

Indices**



* Le rendement comptable tient compte de la performance, ainsi que des frais de gestion du dépôt.

** Indices d'actions spécifiques (à titre de référence seulement, c.-à-d. qu'ils ne peuvent être directement comparés avec le rendement comptable).



Immeuble Herweg 18-24, 28-32, Männedorf

Immeubles (placements directs)

Situation générale

L'activité de construction de logements ne faiblit pas. Du fait des nouvelles réglementations en matière de financement des logements à usage propre, les logements locatifs continuent à être construits en permanence, la tendance étant à une exécution plus luxueuse. Les entrepreneurs généraux se montrent eux-mêmes critiques à l'égard du fait que nombre des logements locatifs construits actuellement risquent d'être réservés à une minorité de locataires plus aisés qui, au final, auraient les moyens d'accéder à la copropriété, voire une villa. Dans les grandes villes en particulier, on manque de logements neufs abordables, à l'exécution simple, couvrant les besoins standard des ménages gagnant normalement leur vie. Dans quelques régions, plutôt rurales, l'activité de construction est proportionnellement plus importante, si bien que l'offre dépasse la demande. Les investisseurs concernés doivent donc intégrer, pendant au moins un certain temps, les logements vacants dans leurs budgets. Dans l'environnement actuel de taux négatifs, les placements immobiliers directs devraient néanmoins continuer à compter parmi les placements planifiables et durables.

Notre caisse de pension investit actuellement environ 21 % de sa fortune totale dans l'immobilier. Au cours de l'exercice, certains objets ont été densifiés et différents immeubles rénovés.



Immeuble Weidstrasse 14-18, 28-36, 31, Watt

Rendement des immeubles 2015

Les rendements des placements immobiliers directs réalisés au cours de l'exercice écoulé s'élèvent à 5,68 %. Outre la performance, ils prennent aussi en compte les modifications de valeurs sur la base des évaluations de la valeur vénale.

Durant l'exercice 2015, nous avons réalisé et achevé de nombreuses rénovations, remises en état et mesures d'entretien sur différents immeubles de la Caisse de pension des sociétés Siemens en Suisse. Les rénovations périodiques (cuisines, salles de bains, optimisations des plans, etc.) continuent à adapter les logements aux besoins actuels, ce qui accroît de manière sensible la possibilité de relocation en cas de changement de locataires.



Assurances

Assurés actifs

	30.09.2015	30.09.2014
Siemens Suisse SA	4 740	4 953
Siemens Healthcare SA ¹	190	0
Siemens Healthcare Diagnostics SA	37	38
Siemens Postal, Parcel & Airport Logistics SA	25	26
BSH Electroménager SA	320	308
Huba Control SA	305	309
Landis + Gyr (Europe) SA ²	352	370
Divers	99	111
Total assurés actifs	6 068	6 115

¹ depuis 2015

² y compris toutes les filiales en Suisse

Bénéficiaires de rentes

	30.09.2015	30.09.2014
Rentes de vieillesse	3 797	3 879
Rentes d'invalidité	227	248
Rentes de conjoint	1 311	1 308
Rentes pour orphelins et enfants	126	121
Total bénéficiaires de rentes	5 461	5 556



Données actuarielles

(en 1000 CHF)	30.09.2015	30.09.2014
Fortune disponible (FD)	3 203 232	3 227 272
Capital de couverture nécessaire (CC)*	3 005 736	3 006 857
Couverture (+) / sous-couverture (-) (FD moins CC)	197 497	220 416
Degré de couverture selon art. 44, al. 1 OPP2 (FD / CC)	106,57 %	107,33 %

* Le capital de couverture nécessaire est calculé par l'expert en caisse de pensions sur la base de l'effectif des assurés; il indique le capital nécessaire pour couvrir les engagements futurs de la Caisse.

Zurich, le 10 décembre 2015

Pour le Conseil de fondation
de la Caisse de pension des sociétés Siemens en Suisse

Président du Conseil de fondation:


Siegfried Gerlach

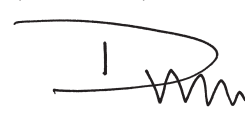
Directeur:

(jusqu'au 30.09.2015):


Franz Haudenschild

Directeur

(dès 01.10.2015):


Markus Blaser

Les comptes annuels de l'exercice 2014/15, établis conformément aux dispositions légales et approuvés par l'organe de révision, peuvent être obtenus auprès de la Caisse.

Caisse de pension
des sociétés Siemens
en Suisse (PK SGS)
Freilagerstrasse 40
CH-8047 Zurich
Tél.: +41 (0)58 558 67 00
Fax: +41 (0)58 558 67 01

A1-T350-A250-1-77
Sous réserve de modification
© Siemens Suisse SA, 2015